

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale

THÈSE

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)
Mention : Droit des affaires

Présentée et soutenue publiquement le 24 novembre 2025 à 10h
en salle Redslob de la Faculté de Droit de l'Unistra

par

Monsieur Ilias CHRAIBI

**« Infrastructures de marché et mécanismes de résolution.
L'exemple des chambres de compensation. »**

JURY

Madame Isabelle RIASSETTO,
Professeur à l'Université de Luxembourg – rapporteur

Monsieur Jean-François RIFFARD,
Professeur à l'Université de Clermont Auvergne – rapporteur

Monsieur Nicolas KILGUS,
Professeur à l'Unistra

Monsieur Thibault DE RAVEL D'ESCLAPON,
Maître de conférences habilité à diriger des recherches à l'Unistra,
directeur de thèse